

REDICTION : Avenir de Roubaix-Tourcoing, rue de l'Yvetot, 100 bis, TOURCOING, rue Verte, 50

PHILOSOPHE ANNONCES... 3 fr. 50 la ligne... FAITS DIVERS... 1 fr. 50... LOCALS... 1 fr. 50

LES ANNONCES sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING au Bureau du Journal, à Lille, au 10, rue Nationale; à PARIS, à l'Agence France, place de la Bourse, 10; à BRUXELLES, à la Société anonyme de Publications, 10, rue de la Loi; à ANTOING, à la Société anonyme de Publications, 10, rue de la Loi.

PAIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING 3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr. NORD et départements limitrophes 3 mois, 5 fr. — Un an, 24 fr.

Abonnement continue sans avis contraire.

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing commencera après les Millions de M. Joramie, la publication du dernier roman de M. Jules MARY intitulé: EN DETRESSE

LES PENSIONS CIVILES

Il n'est point besoin de justifier aux yeux du public les pensions civiles accordées aux fonctionnaires de l'Etat. La loi du 22 juin 1890 l'avait hautement proclamé : « Il est juste que, dans l'âge des infirmités, la patrie vienne au secours de celui qui lui a consacré ses talents et ses forces... »

Un vœu républicain.

NOS DEPECHEES

service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing SENAT Séance du 3 juillet. Les séances sont ouvertes à trois heures de soir, sous la présidence de M. Le Comte.

Le Travail des Femmes et des Enfants

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif aux pensions civiles des fonctionnaires de l'Etat. M. Dreyfus, rapporteur du projet de loi sur le travail des femmes et des enfants, expose les motifs de son projet.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 3 juillet. — Les patrons loucheurs ont tenu hier soir, à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement, une réunion à laquelle assistaient une dizaine de délégués de la chambre syndicale ouvrière.

PROCLAMATION DE M. DE LASSASS

Salon, 3 juillet. — Dans une proclamation adressée aujourd'hui aux quatre pays de l'Indo-Chine, M. de Lasselass, gouverneur général, renouvelé, en les accueillant, les déclarations contenues dans son discours de réception.

FAITS DIVERS

SUICIDE D'UN SOLDAT.

HISTOIRE AMUSANTE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

QUILLAUME EN HOLLANDE

LA TRIPLE ALLIANCE

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Paris, 3 juillet. — MM. Joseph Reinach et Paul Bureau ont déposé l'amendement suivant au projet de loi sur les retraites ouvrières. « L'ouvrier, employé ou domestique, qui voudra bénéficier des avantages de la loi sur la retraite devant le maître de la localité où il habite... »

LES FILLES DE COTON

Paris, 3 juillet. — Le ministre du commerce a reçu ce matin de M. Louis Gaudry, député de l'Indre-et-Loire, une lettre dans laquelle il expose les motifs qui rappellent que pour être vraiment féconds, au point de vue social, la prévoyance doit être libre.

Commission de l'Armée

Paris, 3 juillet. — La commission de l'armée sous la présidence de M. Mézières a tenu ce matin sa séance publique. M. Dorville et M. Lévêque tendant à accorder à tout officier le droit de demander la formation d'un conseil d'officiers pour tout affaire où son honneur est mis en cause.

AU TONKIN

Marseille, 3 juillet. — Le paquebot « Sydney », courrier de Chine, est arrivé la nuit dernière. Les journaux de l'Indo-Chine ont pu se procurer quelques renseignements sur les conditions de la campagne et les succès obtenus par nos troupes.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA TRIPLE ALLIANCE

Berlin, 3 juillet. — Le gouvernement allemand a autorisé les renseignements suivants sur le renouvellement de la triple alliance : Les bases de l'accord, tel qu'il a été conclu à la fin de 1887, ont été maintenues, mais avec certaines modifications.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 3 juillet. — Les patrons loucheurs ont tenu hier soir, à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement, une réunion à laquelle assistaient une dizaine de délégués de la chambre syndicale ouvrière.

PROCLAMATION DE M. DE LASSASS

Salon, 3 juillet. — Dans une proclamation adressée aujourd'hui aux quatre pays de l'Indo-Chine, M. de Lasselass, gouverneur général, renouvelé, en les accueillant, les déclarations contenues dans son discours de réception.

FAITS DIVERS

SUICIDE D'UN SOLDAT.

HISTOIRE AMUSANTE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

QUILLAUME EN HOLLANDE

LA TRIPLE ALLIANCE

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Paris, 3 juillet. — MM. Joseph Reinach et Paul Bureau ont déposé l'amendement suivant au projet de loi sur les retraites ouvrières. « L'ouvrier, employé ou domestique, qui voudra bénéficier des avantages de la loi sur la retraite devant le maître de la localité où il habite... »

LES FILLES DE COTON

Paris, 3 juillet. — Le ministre du commerce a reçu ce matin de M. Louis Gaudry, député de l'Indre-et-Loire, une lettre dans laquelle il expose les motifs qui rappellent que pour être vraiment féconds, au point de vue social, la prévoyance doit être libre.

Commission de l'Armée

Paris, 3 juillet. — La commission de l'armée sous la présidence de M. Mézières a tenu ce matin sa séance publique. M. Dorville et M. Lévêque tendant à accorder à tout officier le droit de demander la formation d'un conseil d'officiers pour tout affaire où son honneur est mis en cause.

AU TONKIN

Marseille, 3 juillet. — Le paquebot « Sydney », courrier de Chine, est arrivé la nuit dernière. Les journaux de l'Indo-Chine ont pu se procurer quelques renseignements sur les conditions de la campagne et les succès obtenus par nos troupes.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA TRIPLE ALLIANCE

Berlin, 3 juillet. — Le gouvernement allemand a autorisé les renseignements suivants sur le renouvellement de la triple alliance : Les bases de l'accord, tel qu'il a été conclu à la fin de 1887, ont été maintenues, mais avec certaines modifications.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 3 juillet. — Les patrons loucheurs ont tenu hier soir, à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement, une réunion à laquelle assistaient une dizaine de délégués de la chambre syndicale ouvrière.

PROCLAMATION DE M. DE LASSASS

Salon, 3 juillet. — Dans une proclamation adressée aujourd'hui aux quatre pays de l'Indo-Chine, M. de Lasselass, gouverneur général, renouvelé, en les accueillant, les déclarations contenues dans son discours de réception.

FAITS DIVERS

SUICIDE D'UN SOLDAT.

HISTOIRE AMUSANTE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

QUILLAUME EN HOLLANDE

LA TRIPLE ALLIANCE

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Paris, 3 juillet. — MM. Joseph Reinach et Paul Bureau ont déposé l'amendement suivant au projet de loi sur les retraites ouvrières. « L'ouvrier, employé ou domestique, qui voudra bénéficier des avantages de la loi sur la retraite devant le maître de la localité où il habite... »

LES FILLES DE COTON

Paris, 3 juillet. — Le ministre du commerce a reçu ce matin de M. Louis Gaudry, député de l'Indre-et-Loire, une lettre dans laquelle il expose les motifs qui rappellent que pour être vraiment féconds, au point de vue social, la prévoyance doit être libre.

Commission de l'Armée

Paris, 3 juillet. — La commission de l'armée sous la présidence de M. Mézières a tenu ce matin sa séance publique. M. Dorville et M. Lévêque tendant à accorder à tout officier le droit de demander la formation d'un conseil d'officiers pour tout affaire où son honneur est mis en cause.

AU TONKIN

Marseille, 3 juillet. — Le paquebot « Sydney », courrier de Chine, est arrivé la nuit dernière. Les journaux de l'Indo-Chine ont pu se procurer quelques renseignements sur les conditions de la campagne et les succès obtenus par nos troupes.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA TRIPLE ALLIANCE

Berlin, 3 juillet. — Le gouvernement allemand a autorisé les renseignements suivants sur le renouvellement de la triple alliance : Les bases de l'accord, tel qu'il a été conclu à la fin de 1887, ont été maintenues, mais avec certaines modifications.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 3 juillet. — Les patrons loucheurs ont tenu hier soir, à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement, une réunion à laquelle assistaient une dizaine de délégués de la chambre syndicale ouvrière.

PROCLAMATION DE M. DE LASSASS

Salon, 3 juillet. — Dans une proclamation adressée aujourd'hui aux quatre pays de l'Indo-Chine, M. de Lasselass, gouverneur général, renouvelé, en les accueillant, les déclarations contenues dans son discours de réception.

FAITS DIVERS

SUICIDE D'UN SOLDAT.

HISTOIRE AMUSANTE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

QUILLAUME EN HOLLANDE

LA TRIPLE ALLIANCE

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Paris, 3 juillet. — MM. Joseph Reinach et Paul Bureau ont déposé l'amendement suivant au projet de loi sur les retraites ouvrières. « L'ouvrier, employé ou domestique, qui voudra bénéficier des avantages de la loi sur la retraite devant le maître de la localité où il habite... »

LES FILLES DE COTON

Paris, 3 juillet. — Le ministre du commerce a reçu ce matin de M. Louis Gaudry, député de l'Indre-et-Loire, une lettre dans laquelle il expose les motifs qui rappellent que pour être vraiment féconds, au point de vue social, la prévoyance doit être libre.

Commission de l'Armée

Paris, 3 juillet. — La commission de l'armée sous la présidence de M. Mézières a tenu ce matin sa séance publique. M. Dorville et M. Lévêque tendant à accorder à tout officier le droit de demander la formation d'un conseil d'officiers pour tout affaire où son honneur est mis en cause.

AU TONKIN

Marseille, 3 juillet. — Le paquebot « Sydney », courrier de Chine, est arrivé la nuit dernière. Les journaux de l'Indo-Chine ont pu se procurer quelques renseignements sur les conditions de la campagne et les succès obtenus par nos troupes.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA TRIPLE ALLIANCE

Berlin, 3 juillet. — Le gouvernement allemand a autorisé les renseignements suivants sur le renouvellement de la triple alliance : Les bases de l'accord, tel qu'il a été conclu à la fin de 1887, ont été maintenues, mais avec certaines modifications.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 3 juillet. — Les patrons loucheurs ont tenu hier soir, à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement, une réunion à laquelle assistaient une dizaine de délégués de la chambre syndicale ouvrière.

PROCLAMATION DE M. DE LASSASS

Salon, 3 juillet. — Dans une proclamation adressée aujourd'hui aux quatre pays de l'Indo-Chine, M. de Lasselass, gouverneur général, renouvelé, en les accueillant, les déclarations contenues dans son discours de réception.

FAITS DIVERS

SUICIDE D'UN SOLDAT.

HISTOIRE AMUSANTE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

QUILLAUME EN HOLLANDE

LA TRIPLE ALLIANCE

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Paris, 3 juillet. — MM. Joseph Reinach et Paul Bureau ont déposé l'amendement suivant au projet de loi sur les retraites ouvrières. « L'ouvrier, employé ou domestique, qui voudra bénéficier des avantages de la loi sur la retraite devant le maître de la localité où il habite... »

LES FILLES DE COTON

Paris, 3 juillet. — Le ministre du commerce a reçu ce matin de M. Louis Gaudry, député de l'Indre-et-Loire, une lettre dans laquelle il expose les motifs qui rappellent que pour être vraiment féconds, au point de vue social, la prévoyance doit être libre.

Commission de l'Armée

Paris, 3 juillet. — La commission de l'armée sous la présidence de M. Mézières a tenu ce matin sa séance publique. M. Dorville et M. Lévêque tendant à accorder à tout officier le droit de demander la formation d'un conseil d'officiers pour tout affaire où son honneur est mis en cause.

AU TONKIN

Marseille, 3 juillet. — Le paquebot « Sydney », courrier de Chine, est arrivé la nuit dernière. Les journaux de l'Indo-Chine ont pu se procurer quelques renseignements sur les conditions de la campagne et les succès obtenus par nos troupes.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA TRIPLE ALLIANCE

Berlin, 3 juillet. — Le gouvernement allemand a autorisé les renseignements suivants sur le renouvellement de la triple alliance : Les bases de l'accord, tel qu'il a été conclu à la fin de 1887, ont été maintenues, mais avec certaines modifications.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 3 juillet. — Les patrons loucheurs ont tenu hier soir, à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement, une réunion à laquelle assistaient une dizaine de délégués de la chambre syndicale ouvrière.

PROCLAMATION DE M. DE LASSASS

Salon, 3 juillet. — Dans une proclamation adressée aujourd'hui aux quatre pays de l'Indo-Chine, M. de Lasselass, gouverneur général, renouvelé, en les accueillant, les déclarations contenues dans son discours de réception.

FAITS DIVERS

SUICIDE D'UN SOLDAT.

HISTOIRE AMUSANTE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

QUILLAUME EN HOLLANDE

LA TRIPLE ALLIANCE

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Paris, 3 juillet. — MM. Joseph Reinach et Paul Bureau ont déposé l'amendement suivant au projet de loi sur les retraites ouvrières. « L'ouvrier, employé ou domestique, qui voudra bénéficier des avantages de la loi sur la retraite devant le maître de la localité où il habite... »

LES FILLES DE COTON

Paris, 3 juillet. — Le ministre du commerce a reçu ce matin de M. Louis Gaudry, député de l'Indre-et-Loire, une lettre dans laquelle il expose les motifs qui rappellent que pour être vraiment féconds, au point de vue social, la prévoyance doit être libre.

Commission de l'Armée

Paris, 3 juillet. — La commission de l'armée sous la présidence de M. Mézières a tenu ce matin sa séance publique. M. Dorville et M. Lévêque tendant à accorder à tout officier le droit de demander la formation d'un conseil d'officiers pour tout affaire où son honneur est mis en cause.

AU TONKIN

Marseille, 3 juillet. — Le paquebot « Sydney », courrier de Chine, est arrivé la nuit dernière. Les journaux de l'Indo-Chine ont pu se procurer quelques renseignements sur les conditions de la campagne et les succès obtenus par nos troupes.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LA TRIPLE ALLIANCE

Berlin, 3 juillet. — Le gouvernement allemand a autorisé les renseignements suivants sur le renouvellement de la triple alliance : Les bases de l'accord, tel qu'il a été conclu à la fin de 1887, ont été maintenues, mais avec certaines modifications.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Paris, 3 juillet. — Les patrons loucheurs ont tenu hier soir, à la mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement, une réunion à laquelle assistaient une dizaine de délégués de la chambre syndicale ouvrière.

PROCLAMATION DE M. DE LASSASS

Salon, 3 juillet. — Dans une proclamation adressée aujourd'hui aux quatre pays de l'Indo-Chine, M. de Lasselass, gouverneur général, renouvelé, en les accueillant, les déclarations contenues dans son discours de réception.

FAITS DIVERS

SUICIDE D'UN SOLDAT.

HISTOIRE AMUSANTE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

QUILLAUME EN HOLLANDE

LA TRIPLE ALLIANCE

LES MILLIONS De M. Joramie

TOISIÈME PARTIE L'HÉRITIER. Allez, monsieur Durosoy, si ma fille ne m'avait pas arrêté, c'est moi qui le premier me serais adressé aux tribunaux.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari. Elle ouvrit la porte et se précipita dans la chambre. Elle se pencha vers son mari et murmura à son oreille : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. »

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.

« Mais où est-il ? demanda-t-elle ; il faut absolument que je le voie ce soir ; il s'agit d'une affaire extrêmement délicate. Alors, madame Renaudin lui prit le bras et lui dit : « Ne t'inquiète pas, je t'accompagne. » Elle quitta le salon et se dirigea vers la chambre de son mari.